

**Commission Economie & Tourisme – 14/05/2018 à 20h00- Tantonville**

Ordre du jour :

- Avancé des travaux sur la V50
- Elaboration d'un Schéma de Coopération Economique à l'échelle de la Multipôle Sud Lorraine
- Point sur le FISAC : Report du CoPil de mai
- Bilan des Moissons de l'Emploi et du Printemps de l'Eco
- Préparation du Forum des Entreprises
- Marché de producteurs locaux de Vézelize
- Schéma de développement touristique de la Maison du Tourisme
- Réflexion sur le tourisme sur la CCPS \* ce point a été demandé par les membres lors de la dernière commission
- Questions diverses

Présents: Didier LEMARQUIS, Maurice BARBEZANT, Richard DOUBLIER, René LEHMANN et Bernard NEFF.

Excusée: Chantal MOINE

**Avancé des travaux sur la V50**

Le CD54 prendra en charge la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage des travaux de voiries de la V50. Les travaux sont estimés à 3.8 million d'€. Le tracé sera celui proposé lors de l'étude de 2010. Il concerne 17km sur notre territoire (27km sur l'ensemble du tronçon entre Méréville et Gripport). La fin des travaux est envisagée fin 2021.

Vu l'investissement du CD54, la CCPS ne sera pas signataire de la convention de comité d'itinéraire de la V50 ; notre voix sera portée par notre département. La CCPS reste l'interlocuteur entre le CD54 et les mairies. Il faudra intégrer cette réflexion dans le PLUi intercommunal. Il faudra porter une attention particulière au parking et à l'accès des communes.

Le CD54 souhaite mettre en place un inventaire des points d'intérêts touristiques à proximité de l'itinéraire pour pouvoir orienter les publics vers ces lieux à enjeux.

Les propositions de logos de la V50 seront soumises aux élus pour validation dans les semaines à venir.

*Une réunion de travail sur carte aura lieu début juillet avec les mairies concernées par le tracé et les partenaires (VNF, LOR3V,...).*

**Elaboration d'un Schéma de Coopération Economique à l'échelle de la Multipôle Sud Lorraine**

Un schéma de coopération économique est en cours de réflexion à l'échelle du Sud 54. 3 réunions de travail sont programmées pour élaborer une feuille de route des besoins des différentes collectivités. Plusieurs pistes ont été émises, elles seront affinées ultérieurement.

**Point sur le FISAC : Report du CoPil de mai**

L'important est de relancer les communes sur le FISAC à la fois lors du Conseil Communautaire et à destination des entreprises par le biais de la Lettre du Pays du Saintois de juin. Les courriers de notification suite au CoPil 1 seront donnés en main propre aux entreprises concernées. Ce sera également l'occasion d'inviter les entreprises à participer au forum de juin.

Il faudra aussi envisager l'hypothèse de rendre fongible les enveloppes entre elles afin de pouvoir solder la subvention. Le délai est fixé à fin novembre 2018 pour trouver de nouveaux dossiers.

Pour l'heure, il reste à minima 4 dossiers pour les 3 enveloppes non soldées : aménagement intérieur, aménagement extérieur et accessibilité.

### **Bilan des Moissons de l'Emploi et du Printemps de l'Eco**

L'investissement sur les Moissons de l'Emploi était très important (démarchage téléphonique pour trouver une entreprise, pré-visite, élaboration du questionnaire, validation du questionnaire, participation à la visite et reportage photo, bilan) au vu de la participation réelle : 4 personnes. Le temps de l'entrepreneur est précieux et mobiliser 2h de visite et 1h de pré-visite pour si peu de monde n'est pas souhaitable. Il faudra clairement calibrer pour les années prochaines visites un nombre minimum de participant : 8 semblerait convenir.

Concernant le Printemps de l'Eco, l'action avec le collègue était nécessaire car la nouvelle principale n'avait jamais travaillé avec la CCPS sur le volet économie. Cette première prise de contact était bienvenue ; du point de vue des jeunes, la visite était relativement compliquée car le public de 4<sup>ème</sup> n'a pas une connaissance très poussée du monde de l'entreprise. Peut-être le discours était parfois un peu inadapté au public.

La visite de la ZAE de Neuves-Maisons a permis de voir ce qui se faisait à l'extérieur et les points de vigilance à avoir (importance de la taille des cellules et de la réflexion énergétique, importance de répondre précisément à la demande du territoire). M. Neff constate toutefois que les solutions retenues sur Moselle et Madon ne sont pas transposables sur notre territoire qui est très différent tant par son passé (industriel à Neuves Maisons) que par son intégration (la ZAE est attenante à des lotissements). Cette visite a aussi permis d'introduire Alexandre ALARDIN, nouveau salarié de l'ADSN ayant pour mission la commercialisation des Zones d'Activités du territoire. Il rencontrera prochainement notre CC.

Concernant la réflexion sur les 2 ZAE du territoire, M. Barbezant, nouveau maire de Laneuveville devant Bayon est disposé à rencontrer la CCPS pour évoquer les suites à donner à ce dossier.

### **Préparation du Forum des Entreprises**

Le forum est reporté au mercredi 20 juin de 18h30 à 20h. L'accueil se fera à partir de 18h.

Un courrier sera envoyé la semaine prochaine à l'ensemble des entreprises du territoire avec l'ordre du jour détaillé élaboré lors de la réunion du 17/05/2018. Cette réunion permettra également de voir l'animation et le cadrage. Idéalement la semaine avant l'évènement une réunion de « répétition » aura lieu.

Les membres de la Commission sont invités à venir aider en amont (démarchage des entreprises) et lors de la journée. Un tableau des tâches à faire sera envoyé à chacun pour s'inscrire.

Le Président appellera directement les 2/3 grosses entreprises du territoire. Le maire de Vézelize pourrait inviter personnellement les grosses entreprises de sa commune. Un tableau sera envoyé à chacun des membres de la Commission afin de renseigner quelles entreprises il souhaiterait démarcher. Les salariées de la CCPS appelleront les autres entreprises de plus de 1 salarié.

Afin de préparer ce démarchage, l'ordre du jour affiné du forum et un argumentaire pour les inciter à venir sera transmis à chacun des membres de la Commission.

A la suite de cette rencontre, il faudrait clairement percevoir les attentes des entreprises afin de pouvoir proposer des réunions plus axées sur une thématique. Ex : Le numérique pour les entreprises du Saintois.

## **Marché de producteurs locaux de Vézelize**

Le premier marché de Vézelize a été un fort succès. A l'occasion de cet évènement, la CCPS prête le minibus communautaire pour assurer le déplacement des personnes depuis les parkings jusqu'aux Halles.

La CCPS sollicitée en amont du projet avait eu l'initiative d'inviter la totalité des organisateurs de marché du territoire afin de voir quel relai elle pourrait opérer afin de dynamiser l'ensemble des marchés de son territoire.

C'est l'entrée communication qui avait été privilégiée. La CCPS a donc réalisé des affiches, flyers, bâches et pancarte avec une unité graphique afin de faire connaître nos marchés de produits locaux. Les bâches seront installées à Ceintrey, Diarville et Vézelize. Et les 4 pancartes seront toutes installées aux 4 coins des marchés afin d'informer les visiteurs sur le prochain marché du territoire. Affiches et Flyers seront distribuées aux mairies et lors des réunions communautaires ou manifestations.

Un encart sera dédié à la thématique dans la prochaine Lettre du Pays du Saintois de juin. Les supports visuels seront également mis en ligne sur le site internet de la CCPS.

## **Schéma de développement touristique de la Maison du Tourisme**

La Maison du Tourisme interroge ses pratiques en interne et son action à l'échelle du Pays Terres de Lorraine. Le PowerPoint de présentation détaillé de ce travail est joint à ce compte-rendu.

Un questionnaire en ligne a aussi été lancé. Le lien a été envoyé à la totalité des mairies et aux membres de la Commission pour diffusion. La date de réponse est fixée au 15 juin.

## **Réflexion sur le tourisme sur la CCPS \* *ce point a été demandé par les membres lors de la dernière commission***

La Communauté de Communes, les acteurs touristiques et les hébergeurs ont du mal à se retrouver dans les actions mises en place par la Maison du Tourisme. C'est pourquoi les membres de la Commission ont souhaité que la Communauté de Communes rédige une feuille de route avec un diagnostic et notamment un état des lieux des besoins recensés par le territoire. Ce document permettrait d'appuyer les souhaits des élus et d'orienter le schéma touristique du Pays pour qu'il prenne en considération les besoins et spécificités de notre territoire.

Sur notre territoire, il est nécessaire plutôt que de consolider, de créer le tourisme et de fixer les gens. La V50 est bon vecteur mais il faudra irriguer l'ensemble du territoire à partir de ce point d'entrée. Eventuellement d'autres routes cyclables ? Il faudra réfléchir à proposer des produits touristiques pour véritablement doter notre territoire d'une offre touristique. Le territoire est situé entre Epinal, Nancy et Mirecourt, il faudrait lui trouver une place.

Des pistes d'actions sont mentionnées : location de vélo électrique à Sion, circuits pour un rallye automobile, une tyrolienne et un parcours dans les arbres, une course de caisse à savon, une course d'orientation, un parcours de géo-caches, une thématique autour du passé brassicole, animation de type spectacle comme le Puy du Fou...

Concernant le patrimoine gastronomique, il existe des lieux très attractifs comme la Maison de la Mirabelle qui savent mobiliser du public mais aucun n'est présent sur le territoire. Il faudrait apporter de la valeur ajoutée.

Afin de pouvoir élaborer ce document, il apparaît nécessaire de sonder l'ensemble des acteurs touristiques. La Communauté de commune propose d'organiser une réunion avec ses acteurs touristiques en septembre (châteaux, musées, hébergements touristiques, restaurants, micro-brasserie, Domaine de Sion, BF&Co et centre équestre). N'hésitez pas à faire remonter les autres acteurs qu'il pourrait être pertinent d'inviter.